

# Ecole publique de Pelleport



En inscrivant vos enfants à l'école maternelle et primaire de Pelleport, vous bénéficierez d'un enseignement et d'un environnement de qualité, et vous permettez le maintien de trois classes ouvertes.

## **Vous souhaitez en savoir plus**

### **sur notre école maternelle et primaire ?**

Contactez :

nos délégués des parents d'élèves

06 19 98 59 24

06 30 48 00 50

la mairie de Pelleport

05 61 85 36 40

l'école de Pelleport

05 61 85 69 56


## **Vous souhaitez inscrire**

### **votre enfant ?**

1 - Contactez la mairie de Pelleport

pour convenir d'un rendez-vous d'inscription

et connaître les pièces justificatives à apporter



(livret de famille, dérogation, etc.)

en fonction de votre situation

(habitant de la commune, habitant d'une commune voisine, etc.).

2 - Une fois muni(e) de toutes les pièces justificatives

(certificat d'inscription remis par la mairie,

photocopie du livret de famille, photocopie des vaccins),

contactez l'école de Pelleport

pour convenir d'un rendez-vous d'admission.

Les inscriptions à l'école de Pelleport sont ouvertes

jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours.

[Visualiser le fichier «depliant-dp-ecole-pelleport-mars2019.pdf» en ligne](#)